

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 6 octobre 2025 et transmis aux parents le 8 octobre 2025

Nos résultats (2024-2025)	Pour l'année 2024-2025, 48 situations ont été déclarées, dont 2 situations combinées (intimidation et violence). VACS (violence à caractère sexuel) : 5 Autres types de violence : 27 Intimidation :18
Constats sur ces résultats	Nous constatons que la violence a prédominé sur l'intimidation, ce qui était aussi le cas l'année précédente. Pour ce qui est des VACS, la majorité des cas sont des situations sextos. Nous avons eu une situation de partage de fausses rumeurs.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	- Poursuivre la sensibilisation auprès des élèves et des membres du personnel concernant les subtilités de l'intimidation, de la cyberintimidation et de la violence. - Organiser des ateliers, activités de prévention et des journées thématiques pour favoriser l'ouverture aux différences et à la bienveillance à travers nos différents comités. - Impliquer les élèves plus vieux auprès des plus jeunes (pairs-aidants) afin de promouvoir le respect de tous malgré les différences.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Au moment même où un acte est constaté, certaines actions sont mises en place : - Actions effectuées par le premier intervenant qui visent la sécurité de tous. - Par la suite, le 2^e intervenant effectue l'analyse de la situation et intervient auprès des personnes concernées. *Les actions visent à assurer la sécurité et l'intégrité des personnes concernées. Nom de l'intervenant pivot : Anne Rondeau, agente de réadaptation - 819 840-0400 # 5743
Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2024-2025)	Formation obligatoire MEQ : Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel.
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Appliquer le Protocole d'intervention en lien avec les comportements sexualisés et les violences sexuelles , sensibiliser les élèves sur le partage d'images intimes, créer un comité d'élèves LGBTQ+, offrir de la formation sur les comportements sexualisés aux membres du personnel, programme d'éducation à la sexualité pour les élèves.